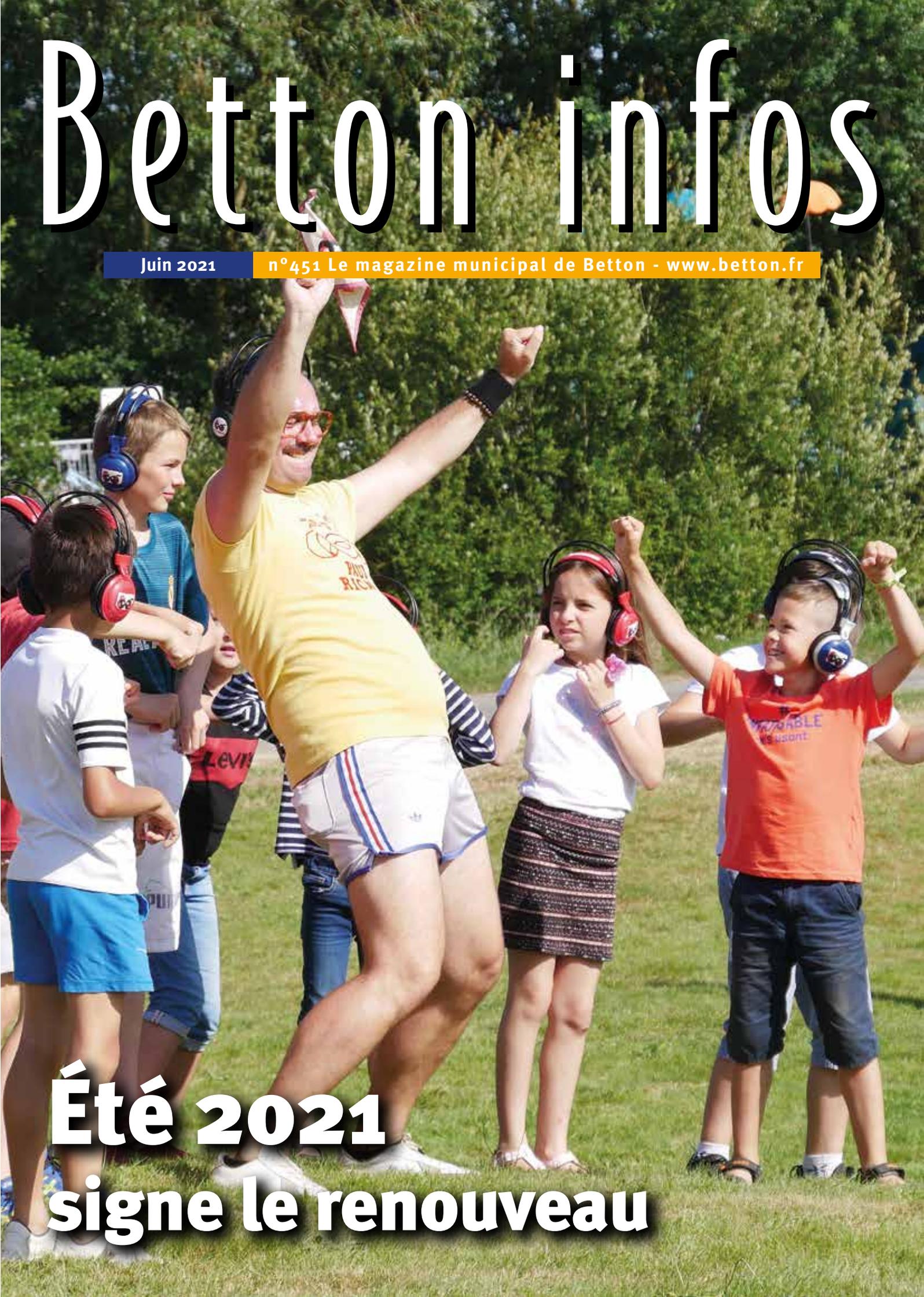


Betton infos

Juin 2021

n°451 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

A man in a yellow t-shirt and white shorts is dancing in a grassy field. He is wearing headphones and has his arms raised. Around him are several children, also wearing headphones, some of whom are also dancing or moving. The background is a lush green field with trees in the distance.

Été 2021
signe le renouveau

Actualités

■ Collecte alimentaire

L'Épicerie du Canal, épicerie solidaire de Betton, organise une collecte aux portes des supermarchés de Betton, **du vendredi 4 au dimanche 6 juin**. Plus que jamais, la Banque alimentaire a besoin de vos dons en raison de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales. Un élan de solidarité, le temps d'un week-end !

■ Fermeture des services

Pendant la période estivale, certaines structures municipales ferment et d'autres adaptent leurs horaires. Ainsi, l'accueil de la mairie sera fermé les samedis **du 17 juillet au 14 août inclus**. Le CCAS/PAE, quant à lui, fermera ses portes **du 26 juillet au 15 août**. Le CCAS sera transféré en mairie sur la période.

■ Inscrire son enfant à l'école

Vous emménagez à Betton, votre enfant entre en maternelle ou en classe élémentaire à la rentrée ? Vous pouvez, dès à présent, effectuer son inscription à l'école publique pour la rentrée de septembre. **Il suffit de vous procurer le dossier d'inscription scolaire téléchargeable en ligne sur le site betton.fr** rubrique « Vivre et grandir » Enfance/Inscriptions scolaires ou à l'accueil de la mairie. L'imprimé rempli est à remettre à la mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile ou à envoyer par mail à periscolaire@betton.fr. Vous recevrez ensuite un certificat qui sera à transmettre au directeur de l'école lors d'un rendez-vous. Si votre enfant est déjà scolarisé et ne change pas d'école, il n'est pas nécessaire de renouveler son inscription.

■ SNCF et STAR à votre rencontre

Besoin d'un conseil ? D'un renseignement sur un tarif ? D'en savoir plus sur un abonnement ? Les conseillers « STAR me parle » et la boutique mobile SNCF



Forum des associations

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations se tiendra **le samedi 4 septembre de 9h30 à 12h30**. L'occasion de s'inscrire à une activité mais aussi de rencontrer les bénévoles associatifs qui animent ce rendez-vous annuel.

TER BreizhGo sont à votre écoute. Pour acheter tous vos titres de transports, créer ou recharger votre carte KorriGo... Avec la boutique mobile SNCF et le réseau STAR, le guichet vient à votre rencontre ! **La boutique mobile** sera présente **les jeudis 3, 10, 17 et 24 juin et le jeudi 1^{er} juillet** de 14h30 à 17h30, place de la Gare ainsi que **le dimanche 27 juin** à l'occasion du marché. **Les équipes STAR**, quant à elles, vous accueillent **le jeudi 24 juin** de 15h à 18h30 et **le mardi 24 août** de 13h à 18h30, place de la Gare.

■ Aide aux aidants

La prochaine réunion de l'aide aux aidants aura lieu le **mercredi 30 juin** à 14h30 à la résidence de l'Ille. Un rendez-vous mensuel gratuit, informel et convivial pour témoigner, discuter, s'informer et se ressourcer. Renseignements et inscriptions au 02 99 55 77 93 ou à l'accueil de la résidence.

■ Collecte de sang

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Ainsi, l'Établissement Français du Sang continue d'accueillir, sur rendez-vous, les donateurs. Une collecte se tiendra le **samedi 17 juillet** de 9h à 15h30, à la Galerie de l'Illet. Inscriptions en ligne sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Contact : Amicale des Donneurs de Sang de Betton 06 23 48 47 77.

■ Stop au brûlage

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, y compris en incinérateur de jardin, est interdit en tout temps, tout lieu, toutes circonstances et est passible d'une contravention de troisième classe pouvant aller jusqu'à 450 €. (selon l'article 131-13 du code pénal). En plus d'émettre notamment des particules fines qui dégradent la qualité de l'air, cette pratique est nocive pour la santé. L'interdiction est valable pour les particuliers, les établissements publics et les entreprises du paysage (le monde agricole n'étant pas concerné).

Rennes Métropole propose des solutions pour valoriser les différentes matières végétales comme le compostage ou le paillage. Pour découvrir les techniques de valorisation des végétaux : <https://metropole.rennes.fr/reduire-ses-dechets-au-jardin>.

■ Abonnement aux transports scolaires

Pour procéder à l'inscription aux transports scolaires de votre enfant pour l'année scolaire 2021-2022, vous devez effectuer la demande en ligne sur le site breizhgo.bzh. La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 16 juillet**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 € sera appliquée. À partir de septembre 2021, la Région Bretagne a fait le choix de supprimer le tarif scolaire à 250 € pour les collégiens. Ceux-ci pourront donc bénéficier d'un tarif à 120 € si une solution de transport existe déjà et dans la limite des places disponibles.

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h

Fermé du 17 juillet au 14 août inclus

Passports et cartes d'identité sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr

www.betton.fr - 02 99 55 81 01

Le Pôle Aménagement de la Ville est ouvert au public :

- Lundi et mardi de 13h30 à 17h

- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

Le CCAS/PAE : horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- Mercredi de 10h à 12h

- Mardi et jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous)

Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux

s o m m a i r e

4 à 7 ■ VIE MUNICIPALE

Conseil municipal du 19 mai
Règlement de publicité intercommunal
Infos travaux
Défi mobilités
Règlementation applicable aux clôtures
Les Estivales du CCAS
Le Conseil local du commerce
équitable s'installe
Une micro-crèche municipale pour la rentrée

8 et 9 ■ PORTRAITS ÉCONOMIQUES

Les Garçons chics
Carrosserie La Renaudais
Douz'Arômes : 20 ans de « bien manger » !

10 et 11 ■ DOSSIER

Élections départementales
et régionales

12 ■ CULTURE

Looping

13 ■ MÉDIATHÈQUE

Autour de...
Les rendez-vous
Les prix littéraires

13 ■ JEUNESSE

L'été des accueils de loisirs

14 et 15 ■ ASSOCIATIONS

Cinéma Le Triskel de nouveau ouvert
Tous en SEL groupement d'entraide
et de solidarité
Actualités des associations

16 ■ INITIATIVE

Pierre Hedan à la conquête du Pôle Sud
Les jeunes s'engagent avec Défi !

17 et 18 ■ ENVIRONNEMENT

Éclairage public : la ville expérimente
l'extinction estivale
Sols argileux : une cartographie
d'exposition au phénomène
Propreté urbaine : l'affaire de tous !

18 ■ EXPRESSION DE L'OPPOSITION

19 et 20 ■ PERMANENCES, CLIN D'ŒIL



BIENTÔT L'ÉTÉ ET LA PERSPECTIVE DES VACANCES...

L'année scolaire a été chamboulée. Les épreuves de fin d'année le seront aussi. Pour autant, les enfants, les jeunes, leurs parents, les enseignants et les équipes du service écoles-périscolaire ont mis tout en œuvre pour s'adapter à cette situation inédite et en tirer, malgré tout, le meilleur possible. Grâce à la solidarité, l'ingéniosité, la passion de leur métier pour les uns, l'envie d'être ensemble pour les autres, la continuité pédagogique a pu être assurée avant des vacances bien méritées.

Pour les jeunes, l'été est une période propice pour préparer leur insertion professionnelle. La Municipalité est entièrement mobilisée pour les accompagner. Le Forum jeunesse et le « job dating », organisés au mois de mai, ont été un succès. Ils rejoindront prochainement les services de la Ville qui accueillent déjà tout au long de l'année de nombreux stagiaires.

Avec la pause de certaines activités, celles et ceux qui ne peuvent pas partir en vacances traversent parfois des moments de solitude qui viennent s'ajouter à la précarité financière. Dans le cadre de nos actions en faveur de l'insertion sociale, nous soutenons les initiatives telles que celles portées par l'Épicerie du Canal, épicerie solidaire qui organise la collecte alimentaire. Pour la première année, nous initions également les Estivales, journées de sorties et d'animations pour les personnes seules et les familles qui ne partent pas en vacances.

Au cœur de notre territoire, l'animation va se déployer à nouveau avec la réouverture des commerces, du marché dans sa configuration habituelle, des cafés et restaurants, en terrasse et bientôt en salle. Autant de lieux propices à la convivialité et aux rencontres où nous allons pouvoir retrouver ce lien social qui nous a tellement manqué. La dynamique est là ! De nouvelles enseignes apparaissent telles que le salon de coiffure masculine au Trégor, des activités sont reprises comme, par exemple, la carrosserie de la Renaudais, et certaines fêtent leur 20 ans. C'est le cas du magasin de vente directe de produits fermiers, situé à la Brandais.

Parce que l'été est fait pour s'évader, la médiathèque vous attend avec de nombreuses propositions de divertissements. Nous vous avons également concocté une nouvelle programmation culturelle intitulée « Looping ». Ce sont des animations musicales, sportives ou artistiques, dans différents lieux de Betton, pour petits et grands, entièrement gratuites, grâce à la mobilisation des associations, des artistes et des services de la Ville.

À Betton, c'est sûr, les prochains mois seront l'occasion de faire le plein d'énergie... Très bel été à toutes et tous !

Laurence Besserve, Maire



@VilledetBetton

**Les événements annoncés dans ce Betton Infos sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.
Renseignements : Mairie de Betton : 02 99 55 81 01**

CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai

Décisions modificatives des budgets

Afin d'ajuster le budget primitif de la commune voté en février suite aux notifications et aux votes des crédits scolaires et subventions, la décision de modification du budget principal et des budgets annexes a été adoptée par le Conseil.

Promeneurs du Net

La Maire a signé la convention tripartite entre la Ville, la CAF et le CRIJ Bre-

tagne relative au dispositif jeunesse de prévention et d'éducation sur internet « Promeneurs du net ».

Micro-crèche municipale

La commission d'attribution des places pour la future micro-crèche municipale a été créée et le recrutement de nouveau personnel acté.

Projet Educatif Du Territoire (PEDT)

Le Conseil a approuvé le PEDT pour la période 2021-2024 qui a pour objectif

d'accompagner le développement de la citoyenneté des jeunes bettonnais. Il s'oriente autour de 5 axes : Vivre et faire ensemble, se respecter, s'entraider / Agir pour l'égalité filles-garçons / Renforcer la notion de développement durable dans le champ éducatif / Éduquer à la citoyenneté, s'ouvrir au monde, aux différences / Grandir à son rythme.

Prochain Conseil municipal :
Mercredi 7 juillet
Retrouvez toutes les décisions du Conseil municipal sur www.betton.fr

Règlement de publicité intercommunal

Rennes Métropole a engagé l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Commun aux 43 communes, ce dernier adapte la réglementation nationale en matière de publicité extérieure aux enjeux locaux afin de protéger le cadre de vie, le patrimoine et les paysages.

Véritable outil de planification, élaboré en concertation avec les communes membres et la population, ce document unique devra apporter de la cohérence et de l'harmonisation à la situation des dispositifs publicitaires (publicité, pré-enseignes et enseignes) tout en respectant les spécificités et les identités des communes. Il permettra également à chaque commune d'exercer les pouvoirs d'instruction et de police en matière de dispositifs publicitaires. Une fois approuvé, il remplacera les règlements locaux de publicité communaux actuellement en vigueur.



Le RPLi s'applique aux supports et non au contenu des messages diffusés.

Orientations générales

Lors de la séance du 19 mai, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations générales du RLPi pour la commune et en a défini les objectifs à atteindre :

- Préserver les qualités paysagères et patrimoniales de la ville archipel (mise en valeur des entrées et traversées de ville, protection des secteurs patrimoniaux et paysagers, garantie de la qualité des interfaces ville-campagne ...).
- Préserver le paysage du quotidien et garantir la visibilité des activités locales (encadrement des dispositifs dans les secteurs résidentiels, les centres-bourgs et centres-villes, les zones d'activités et commerciales).
- Lutter contre la pollution visuelle et les impacts sur l'environnement (dédensifier les axes saturés en affichage, s'adapter à l'éclairage ambiant des espaces publics, limiter la démultiplication des dispositifs numériques).

La concertation se poursuit

Une concertation publique préalable à l'élaboration du Règlement Local de Publicité métropolitain est organisée afin de permettre à la population de déposer ses observations et propositions. Chaque citoyen peut participer à la démarche en déposant une contribution, jusqu'au 15 septembre :

- sur la plateforme de concertation en ligne rlpirennesmetropole.fr,
- par mail à rlpi@rennesmetropole.fr,
- par courrier à Madame la Présidente - à l'Hôtel de Rennes Métropole (4 avenue Henri Fréville - 35000 Rennes), en précisant en objet « Concertation préalable du Règlement Local de Publicité intercommunal ».

■ Plus d'infos : voir le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mai accessible sur le site de la ville.

Infos travaux

Rue du Vau Chalet : travaux de voirie

Dans le cadre du programme d'amélioration de la voirie entrepris par Rennes Métropole, 2 chantiers sont prévus rue du Vau Chalet en juillet :

- La réfection du revêtement de la chaussée entre le carrefour avec l'avenue d'Armorique et le giratoire de la médiathèque aura lieu les **19 et 20 juillet**. La route sera fermée à la circulation et une déviation sera mise en place.
- La rénovation du giratoire de la médiathèque : les travaux auront lieu du **23 au 31 août**. Il s'agira principalement de rehausser l'anneau intérieur semi-franchissable, ce qui nécessitera la fermeture de la route à la circulation. Une déviation sera mise en place.

Rue du Trégor : travaux d'assainissement

Rennes Métropole, gestionnaire de l'assainissement, a mis en évidence la nécessité de renouveler la conduite d'eaux usées de la rue du Trégor. Les travaux débuteront le 28 juin. Ils comprendront le remplacement du collecteur, des branchements et des regards d'eaux usées. Le carrefour entre la rue du Trégor et la rue de l'Argoat sera fermé à la circulation **du 7 au 13 juillet**. Une déviation sera mise en place. La fin des travaux est prévue fin juillet.

Rue de la Raimbauderie : réalisation d'un parking

Considérant les difficultés de stationnement rencontrées par les familles aux abords du groupe scolaire de la Haye-Renaud, et compte tenu de l'évolution des effectifs scolaires, la Ville a décidé la réalisation d'un parking, rue de la Raimbauderie.

L'opération prévoit la réalisation de 26 places de stationnement, ainsi qu'un accès sécurisé permettant de rejoindre la liaison piétonne située à proximité. Conduits par Rennes Métropole, les travaux se dérouleront à partir du 5 juillet. Le coût est estimé à 37 000 €.

Réfection de la chaussée RD 29

Dans le cadre de son programme de maintenance de la voirie, Rennes Métropole va procéder à la réfection de la chaussée de la Route Départementale 29. Ces travaux se dérouleront, **du 7 au 30 juillet**, du carrefour giratoire avec la RD 175 au rond-point de Betton à Saint-Grégoire. Le chantier sera effectué en trois phases pour maintenir un accès permanent à la zone commerciale de Pluvignon.



Plan de circulation pendant les travaux.

Du 7 au 13 juillet : opération de retraitement

La RD29 sera fermée à la circulation du 7 au 9 juillet (cf plan tracé rouge) ainsi que les 12 et 13 juillet (cf plan tracé bleu). Une déviation sera mise en place (cf tracé vert).

• Du 14 au 25 juillet : murissement du retraitement

Réouverture de la route aux véhicules légers avec abaissement de la vitesse à 50 km/h afin de permettre le murissement du retraitement. La déviation restera en vigueur pour les poids lourds sauf pour les livraisons au Village La Forme qui resteront possibles.

• Du 26 au 30 juillet : mise en œuvre du tapis d'enrobé et marquage au sol

La RD29 sera à nouveau fermée à la circulation. Du 26 au 28 juillet (tracé rouge) ainsi que les 29 et 30 juillet (tracé bleu). La déviation sera identique à celle mise en place lors de la première phase.

Les dates sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques.

■ **Infos et renseignements : Direction de la voirie, service exploitation**
02 23 62 29 79 - dve-psud@rennesmetropole.fr



Défi mobilités à l'école

Du 21 au 25 juin, les élèves des groupes scolaires de Betton pourront participer au **Défi mobilités à l'école** organisé par la Ville. Objectif ? Encourager le maximum d'élèves à se rendre à l'école en modes doux.

Engagée à poursuivre ses actions en faveur des mobilités douces et durables, lesquelles ont de nombreux avantages individuels et collectifs en matière de transition écologique et énergétique, de santé et d'accès à la mobilité pour tous, la Ville invite les enfants et leurs familles à utiliser les modes doux sur les trajets domicile-école. À pied, à vélo, en trottinette, en roller ou, à défaut, en covoiturant pour ceux qui habitent trop loin, le **Défi mobilités à l'école** est l'occasion de profiter des beaux jours pour changer ses habitudes pendant une semaine. Et plus si affinités bien sûr !

Prêts à relever le défi ensemble ? Place aux modes doux !

Règlementation applicable aux clôtures

Les clôtures protègent la vie privée et les propriétés, font partie intégrante de l'ambiance urbaine d'un quartier et favorisent les connexions écologiques entre l'espace public et les terrains privés. Aussi, il existe une réglementation spécifique intégrée dans le PLUi à laquelle il convient de se référer avant d'ériger une clôture.

Dans les grandes lignes

Les dispositions réglementaires doivent permettre de répondre à plusieurs critères et objectifs écologiques, sociologiques et esthétiques. Ainsi les clôtures doivent de par leur aspect, leurs dimensions, leur lieu de pose et les matériaux employés :

- S'intégrer et assurer la qualité du paysage environnant et participer à la conception architecturale d'ensemble des constructions et des espaces libres de la propriété et des lieux avoisinants.
- Favoriser le développement de la nature en ville, la biodiversité, le passage de la petite faune et les continuités écologiques et permettre l'écoulement des eaux de surface.
- Garantir l'intimité des jardins privés.

■ Plus d'infos sur www.betton.fr, rubrique « Urbanisme » ou auprès du service Aménagement à l'adresse amenagementdelaville@betton.fr ou au 02 99 55 83 13.

Les démarches à suivre

Avant de démarrer vos travaux de pose veillez à :

- Prendre connaissance des règles applicables aux pages 100 et suivantes du PLUi ou auprès du service Aménagement de la mairie.
- Déposer un dossier de déclaration de clôture auprès du service Aménagement de la mairie.

À noter

La réglementation actuellement en vigueur peut être susceptible d'évoluer dans le cadre de la première modification du PLUi en cours.

Les Estivales du CCAS



Vous êtes détenteur de la carte Sortir ou vous pouvez y prétendre ? Embarquez pour une journée de loisirs, de détente et de découverte culturelle !

Les 12 juillet et 24 août, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Service Animation municipale organisent deux journées de sorties et d'animations pour les personnes seules et les familles qui ne partent pas en vacances.

Au programme, deux options adaptées aux petits comme aux grands :

- le 12 juillet : Visite du parc animalier *La Ferme du Monde* dans le Morbihan.
- le 24 août : Sortie plage et char à voile.

Ces deux temps forts seront rythmés d'activités animées par les accompagnateurs et encadrants du CCAS et du Service Animation avec pour maître mot « la convivialité ».

■ Inscriptions et renseignements auprès du CCAS jusqu'au 25 juin.
28 avenue d'Armorique, 02 99 55 79 53, ccas@betton.fr.
Tarif : entre 1 € et 2 €. Prévoir son pique-nique.

Le Conseil local du commerce équitable s'installe

Labellisée Territoire de Commerce équitable depuis 2018, la Ville de Betton a constitué un Conseil local dédié, visant à valoriser et développer l'engagement municipal en faveur du commerce équitable.

Le jeudi 20 mai avait lieu l'installation du Conseil composé d'une dizaine de membres (élus, associations, citoyens) déjà engagés dans ce domaine et/ou motivés pour s'engager dans la démarche

de promotion d'un commerce prônant plus de justice sociale. Cette première rencontre a permis de faire connaissance, de partager leur vision du commerce équitable et d'évoquer des premières pistes d'actions à mener. Prochaine étape, rentrée 2021, pour définir le plan d'actions 2021-2022 et initier la préparation des événements autour des objectifs validés : information-communication, actions de sensibilisation, développement de l'offre et des achats.



Une micro-crèche municipale pour la rentrée

Ouverte depuis 1982, la halte-garderie municipale se transforme en micro-crèche pour la rentrée ! Ouverture le 30 août 2021.

Parce que trouver une place en crèche et un rythme d'accueil qui permet de conjuguer vie professionnelle et vie personnelle n'est pas toujours chose aisée pour les jeunes parents, la Ville adapte son service de garde d'enfants. La micro-crèche municipale complète l'offre déjà existante sur la commune : le multi-accueil « Polichinelle », les trois micro-crèches privées et les assistantes maternelles.

Quels changements ?

Un accueil stable et régulier

La micro-crèche offrira 6 places en accueil régulier du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, 1 place en accueil d'urgence, 2 places d'accueil occasionnel et 2 places d'accueil régulier au prévisionnel pour accompagner les parents engagés dans une démarche d'insertion professionnelle.

Des nouveaux services

L'établissement pourra accueillir 10 enfants de 10 semaines à 3 ans qui seront encadrés par 5 professionnels de la Petite enfance (2 CAP accompagnant éducatif Petite Enfance, 2 auxiliaires de puériculture, 1 éducatrice de jeunes enfants). Pour les enfants porteurs de handicap, l'accueil sera possible jusqu'à 6 ans.

Concernant l'agencement des locaux, les travaux prévus cet été permettront de disposer d'une nouvelle salle de sieste, de modifier la salle de change et de rafraîchir le lieu pour le confort et le bien-être des bambins. Le tout dans un cadre calme, vert et naturel, propice à leur épanouissement.

Comment s'inscrire ?

Les dossiers de pré-inscriptions sont à retirer directement auprès de la responsable de la micro-crèche les lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h et les mercredis de 9h à 13h30, sur rendez-vous au 02 99 55 05 44. La Commission d'attribution des places à la micro-crèche aura lieu la semaine du 14 juin et les familles seront tenues informées des décisions la semaine suivante.

À savoir

Pour connaître vos droits, le type de structure et d'accompagnement dont vous pouvez bénéficier, renseignez-vous directement auprès du Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles (REPAM) au 02 99 55 33 45 ou à l'adresse repam@betton.fr et sur le site de la CAF www.monenfant.fr.

Les Garçons chics, à la pointe de la barbe



De retour à Betton, Carole Nativel ouvre un salon de coiffure masculine. Devenue barbière, la coiffeuse rafraîchit son CV, bien court derrière les oreilles.

Depuis la fermeture de *Tif 2000*, Betton ne comptait plus aucun salon de coiffure hommes. Le mal est réparé. Carole Nativel en rêvait depuis longtemps. « *J'ai toujours exercé en coiffure mixte.*

Parce que c'est la norme, j'ai suivi le mouvement. Mais j'ai toujours préféré coiffer les hommes ».

Dans le métier depuis 25 ans, Carole a tenu un salon quelques années au centre commercial du Trégor avant de rejoindre le centre-ville de Rennes. Elle y est restée onze ans avant de passer la main. « *J'ai grandi à Betton, je voulais revenir. J'en avais marre des bouchons le matin. J'avais aussi besoin d'un challenge professionnel. Avec les hommes, c'est une autre ambiance, une décoration différente, d'autres sujets de discussion. Avec la barbe, ce sont aussi d'autres techniques à maîtriser.* ».

Chez un barbier de Pacé, Carole s'est formée pour ce faire. À Betton, elle a engagé d'importants travaux de rénovation pour transformer la boutique avec cinq postes de travail. La coiffeuse commence seule mais aimerait former rapidement une petite équipe. « *Je repars de zéro car je perds ma clientèle féminine* ». Mais Carole ne s'inquiète pas. « *L'attente est très forte. La plupart des hommes aiment bien se faire coiffer par une femme. Ils sont demandeurs de conseils.* ».

Enfants et ados peuvent accompagner leur papa pour se faire chic eux-aussi. Un peu plus tard, le salon proposera des soins pour le visage.

■ **Les Garçons chics, 2 place du Vieux-Marché, tél. : 02 99 62 82 54. Du mardi au vendredi (9h-19h), le samedi (9h-17h).**

Carrosserie La Renaudais, du rêve à la réalité

Chef d'atelier devenu gérant, Sylvain Petit reprend l'activité de carrosserie et de peinture de la Renaudais, en faisant une petite place aux voitures de sport et de collection.

De ses années chez Porsche, Sylvain Petit a gardé le goût des belles cylindrées. L'atelier n'était pas ouvert depuis huit jours qu'une Lamborghini Gallardo, jaune tournesol, y faisait déjà escale pour un pare-chocs, une aile, une porte et une jante. « *Ça se fera au compte-gouttes* », nuance le patron. « *C'est un plaisir personnel mais surtout collectif. Pour motiver l'équipe : on reste de grands enfants !* ».

Le gérant a investi dans des ponts supplémentaires, de l'outillage neuf et de qualité. Le bureau d'accueil et les vestiaires font également peau neuve. « *La réparation automobile est un secteur en tension. Si l'on veut fidéliser son équipe, il faut penser au confort de travail. J'ai aussi repris l'activité parce que les locaux étaient propres, bien isolés, lumineux.* ». Six salariés et apprentis font partie de l'aventure.

À son compte pendant huit ans à Poitiers, un temps salarié à Bain-de-Bretagne, Sylvain Petit voulait redevenir chef d'entreprise. Recruté en janvier comme chef d'atelier, la succession s'est faite sans tarder. « *Je cherchais un site dans Rennes Métropole, une zone de population dense. Betton est un très gros village dynamique, il y a de la place pour tout le monde.* ».

Outre les travaux de carrosserie et de peinture, l'atelier assure le petit entretien mécanique - vidange, freins et pneumatiques. Le garage dispose d'une vingtaine de véhicules de courtoisie. Quinze voitures s'y refont une beauté chaque semaine.

■ **Carrosserie la Renaudais, 6 allée des Synagots, du lundi au vendredi, 8h-12h ; 14h-18h30.**





De gauche à droite, de haut en bas : Patin Bertrand, Trubert Christine, Raison Philippe, Lemesle Blandine, Juttier Guillaume, Tropée Régis, Serrand Antoine, Ridard Bruno, Sauvée Didier, Michel Loïc, Lelièvre Christophe, Blanchard Amanda, Launay Christophe. Absente sur la photo : Geffray Karine.

Douz'Arômes : 20 ans de « bien manger » !

Le magasin de vente directe de produits fermiers, Douz'Arômes, situé à La Brandais fête cette année ses 20 ans d'existence. L'occasion d'une belle rencontre avec deux de ses fondateurs pour revenir sur ce très beau parcours !

Ils auraient bien aimé fêter cet anniversaire comme il se doit. La Covid en aura décidé autrement... Rien de grave bien au contraire ! Les 14 producteurs associés font partie des heureux commerçants « essentiels » à avoir traversé cette crise sanitaire sans déplorer de fermetures administratives ni rencontrer de problèmes de santé. Mieux, leur chiffre d'affaires a bondi de 16 % sur l'année 2020. *« La crise a renforcé l'engouement du public pour les produits locaux vendus directement du producteur au consommateur. Nous avons aussi profité de la fermeture des marchés locaux et de l'appétit retrouvé des gens pour la bonne cuisine faite maison »,* constate Didier Sauvée, l'actuel président de Douz'Arômes pas du tout jupitérien.

Épaulé par les 4 salariés et des intérimaires, chacun a retroussé ses manches pour animer le point de vente et répondre à la demande d'une clientèle de plus en plus nombreuse. Au pic de la fréquentation, le volailler livrait quatre fois par semaine !

La clientèle au rendez-vous !

Tout a donc commencé en ces temps lointains (1999) où les réseaux sociaux n'existaient pas encore. Pour la plupart adhérents de « Bienvenue à la ferme », onze agriculteurs d'Ille-et-Vilaine se croisent alors fréquemment sur le marché de Saint-Méloir-des-Ondes. Les premières discussions suscitent vite l'envie de trouver un lieu de vente commun à tous. Au cours de sa prospection, le groupe rencontre Didier Sauvée, jeune reprenneur de l'exploitation laitière familiale au lieu-dit « La Brandais » et découvre *« l'endroit idéal, une ferme située en périphérie rennaise le long de la RD 29 à proximité de différents axes routiers »*. Après des travaux importants et une formation complète pendant 18 mois de tous les membres du

groupe, le point de vente de 120 m² ouvre le 17 avril 2001 en lieu et place d'une ancienne étable. *« Dès le départ, nous avons adopté une approche très professionnelle pour que chacun, à tour de rôle, puisse assurer des permanences dans la boutique avec la même qualité de service »,* indique Régis Tropée, adhérent fondateur et producteur de cidre fermier. Merci au bouche-à-oreille, la clientèle issue de tous les milieux se fidélise rapidement.

Composée initialement des produits des fondateurs, la gamme exclusivement alimentaire s'élargit rapidement avec l'apport d'autres agriculteurs locaux, une cinquantaine aujourd'hui (environ 20 % du chiffre d'affaires de la boutique) qui fixent eux-mêmes leurs prix de vente. Structuré en GIE (Groupement d'Intérêt Économique), le groupe a évolué dans sa composition durant ses 20 ans d'existence ; partis en retraite, les aînés ont été remplacés au fil des ans par une jeune génération animée par les mêmes valeurs fédératrices : l'amour du produit, le goût du collectif, le sens du partage avec la clientèle.

Convaincus du bon rapport qualité/prix, les clients ont pris leurs habitudes dans ce lieu de convivialité bon enfant dont le rayon viandes reste un des points forts. *« Sans nos clients, nous ne serions pas là. Pour certaines familles, nous commençons déjà à servir la deuxième génération »,* témoigne Régis Tropée, de permanence ce jour-là à la boutique.

Et l'avenir ? Le groupe réfléchit activement à un projet d'agrandissement du magasin et à un nouvel aménagement des accès au point de vente et à l'exploitation laitière.

■ La Brandais - 02 99 27 79 26 - douzaromes.fr
Ouvert le mardi, mercredi et vendredi sans interruption de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h

Élections départementales et régionales, les 20 et 27 juin

Les 20 et 27 juin ont lieu les élections départementales et régionales visant à élire les conseillers qui siègeront au Département d'Ille-et-Vilaine et à la Région Bretagne pour une durée de 6 ans.

Initialement prévues en mars 2021, ces élections ont été reportées à deux reprises en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Pour qui et pourquoi vote-t-on ?

Assemblées délibérantes du Département d'Ille-et-Vilaine et de la Région Bretagne, les conseils départementaux et régionaux sont composés d'élus (54 conseillers départementaux, 83 conseillers régionaux) mandatés pour 6 ans qui fixent les orientations de la politique à l'échelle de leur territoire et selon leurs domaines de compétences. Ces élus se réunissent régulièrement pour se prononcer sur les propositions de leur Président respectif qu'ils ont eux-mêmes élus.



LES COMPÉTENCES RÉGIONALES

- Développement économique
- Les lycées
- La formation professionnelle et l'enseignement supérieur
- L'aménagement du territoire
- Les transports



LES COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES

- L'action sanitaire et sociale (enfance, personnes âgées et personnes en situation de handicap).
- La lutte contre l'exclusion et la pauvreté
- La sécurité incendie
- La culture
- Les collèges
- L'aménagement durable du territoire (voirie)
- L'aide à l'emploi local
- Les aides en faveur des communes ou des associations



QUEL EST LE MODE DE SCRUTIN ?

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES



13 listes se présentent en Bretagne aux élections régionales. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

1^{ER} TOUR

SANS MAJORITÉ ABSOLUE

2ND TOUR

A B C D

La liste **A** obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés :

- Elle obtient 1/4 des sièges à pourvoir (arrondi à l'entier supérieur).

Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle** à la plus forte moyenne :

- Liste A
- Listes B, C, D (si elles ont obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés).

Si une liste obtient 50 % des voix, pas de second tour

Les règles de répartition des sièges sont les mêmes qu'au premier tour (mais la majorité absolue n'est plus requise).

Seules les **listes** qui ont obtenu **plus de 10 % des suffrages** exprimés au 1^{er} tour peuvent se **maintenir** (ex : la liste D n'est pas présente au 2nd tour). Les listes qui ont obtenu plus de 5 % peuvent être modifiées, notamment pour **fusionner**.

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



5 listes se présentent dans le canton de Betton. Chaque canton élit un **binôme de conseillers départementaux** composé d'une femme et d'un homme.

1^{ER} TOUR

SANS MAJORITÉ ABSOLUE

2ND TOUR

Le binôme est élu :

S'il obtient **au moins la majorité absolue** des suffrages exprimés (plus de 50 %).

ET

Un nombre de suffrages **égal à au moins 25 %** des électeurs inscrits.

Le binôme est élu :

S'il obtient au moins la majorité relative des suffrages exprimés (le plus grand nombre de voix).

Les binômes sont autorisés à se maintenir au 2nd tour s'ils ont obtenu au premier tour **au moins 12,5 % des voix** des électeurs inscrits.

OU

Si un seul binôme obtient **au moins 12,5 % des voix**, ce 1^{er} binôme ayant eu le plus de suffrages.

OU

Si aucun binôme ne remplit les conditions, les deux binômes arrivés en tête.



QUI PEUT VOTER ?

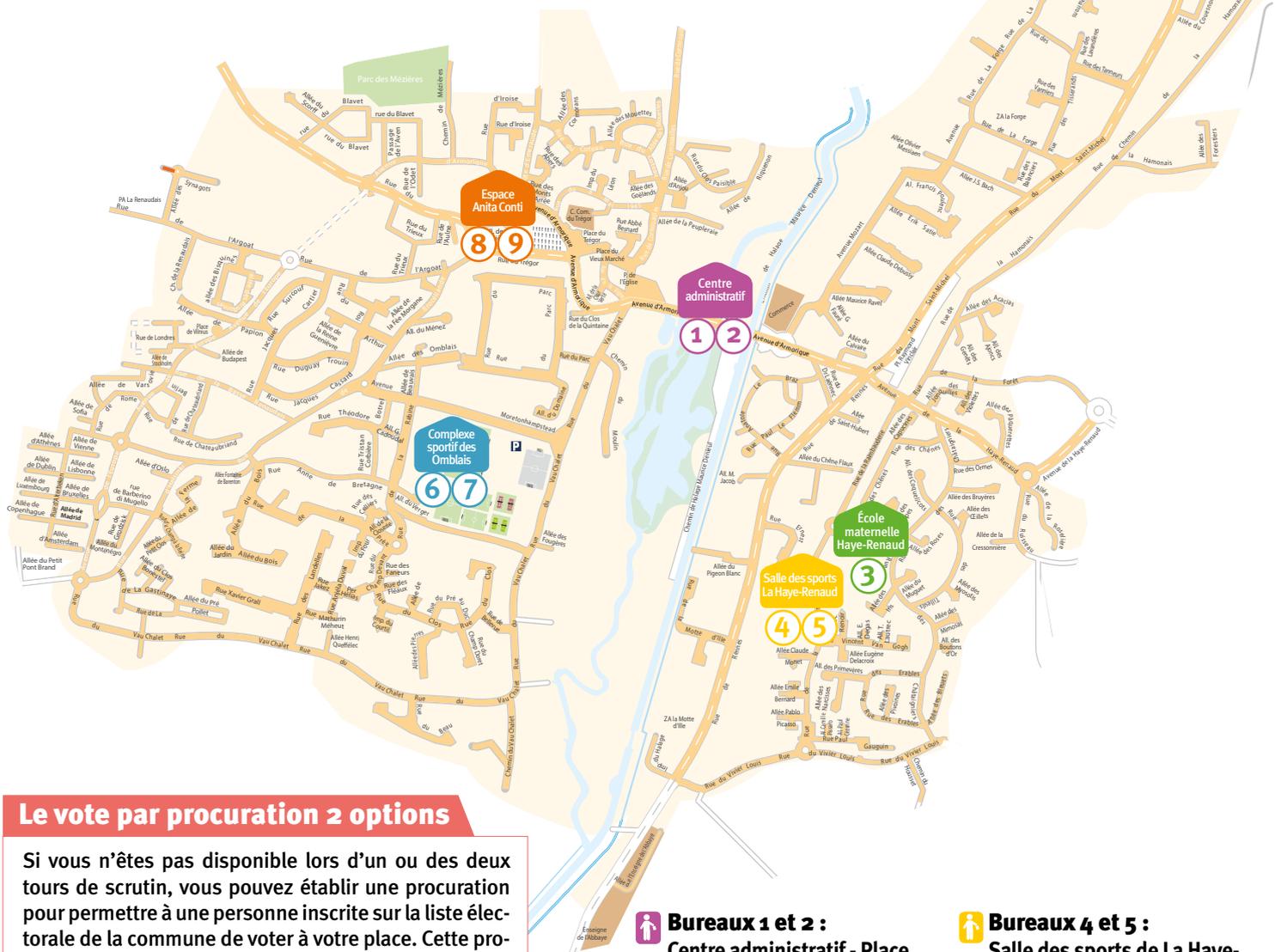
Pour rappel, seuls les citoyens qui remplissent les conditions suivantes peuvent voter : avoir la nationalité française ; être âgé de 18 ans ; jouir de ses droits civils et politiques ; être inscrit sur une liste électorale.



OÙ ET COMMENT VOTER ?

Les 9 bureaux de vote

Les 9 bureaux de vote municipaux seront ouverts de 8h à 18h. Chaque électeur est invité à se rendre dans le bureau de vote dont le numéro est indiqué sur sa carte électorale, muni de sa pièce d'identité.



Le vote par procuration 2 options

Si vous n'êtes pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place. Cette procuration peut être établie :

- À la gendarmerie, 63 avenue d'Armorique à Betton, ou au tribunal d'instance. (Le formulaire 1495 2*02 de vote par procuration est téléchargeable en ligne sur service-public.fr).
- Sous forme de télé-procédure depuis votre smartphone ou votre ordinateur via le site dédié www.maprocuration.gouv.fr. L'électeur doit également se rendre au commissariat pour faire établir sa procuration. Le traitement est plus rapide.



Bureaux 1 et 2 :
Centre administratif - Place Charles de Gaulle - La Confluence (Galerie de l'Illet et Estacade)



Bureau 3 :
École maternelle de la Haye-Renaud, 3 rue des Marronniers



Bureaux 4 et 5 :
Salle des sports de La Haye-Renaud, rue de la Raimbauderie



Bureaux 6 et 7 :
Complexe sportif des Omblais - avenue de Moretonhampstead



Bureaux 8 et 9 :
Espace Anita Conti - 10 rue du Trégor

À noter

- En raison de l'épidémie COVID-19, chaque électeur pourra disposer exceptionnellement de **2 procurations établies en France** contre une habituellement.
- Le dépouillement reste ouvert au public.

En raison du contexte sanitaire, les bureaux de vote 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ont été déplacés (voir carte).



Les électeurs sont invités à apporter leur propre stylo à bille de couleur noire ou bleue.



Looping



Du 1^{er} juin au 31 août, c'est Looping ! 3 mois de temps forts tout public pour rythmer votre été et ne plus tourner en rond. Découvrez toute la programmation dans le petit livret encarté avec ce Betton Infos.



Sabine Rouanet
Adjointe à la Culture et à la Communication

L'été arrive sur Betton et avec lui une toute nouvelle programmation culturelle de saison : Looping ! Cette année, pendant 3 mois (juin, juillet et août), nous vous invitons à suivre les boucles de cet audacieux Looping pour participer à de nombreux temps forts et activités qu'elles soient musicales, sportives ou artistiques !

Entièrement gratuit*, l'événement est accessible à toutes et tous et à tous les âges ! Alors en solo, en couple, en famille, en bande, petits et grands, venez-vous amuser et vous détendre, déambuler à travers la ville et ses quartiers, en journée, en soirée, de nuit et pourquoi pas pour un petit déjeuner.

Parce que nous l'avons tous vivement souhaité, ce grand 8 ensoleillé a été rendu possible grâce à la mobilisation des associations locales, de nombreux artistes, mais aussi des services de la Ville. Venez en profiter et faire le plein de sensations culturelles !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

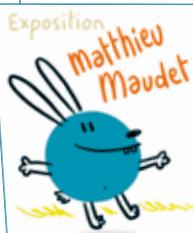
* À l'exception du concert de Jeanne Cherhal le 18 juin



JEANNE CHERHAL
La chanteuse vient célébrer la fin du confinement et l'arrivée de l'été avec les Bettonnais ! Rendez-vous le 18 juin à 20h30 sur la scène de La Confluence !

■ Infos et tarifs
Concert Jeanne Cherhal
Tarifs : 25 € (réduit : 12.50 €).
Mineur : 8 € / Sortir : 4 €

Billetterie accessible en ligne depuis le site betton.fr ou tous les mercredis de juin de 14h à 18h au guichet Culture de la médiathèque.



Autour de...

■ Exposition Matthieu Maudet

Du 2 juin au 31 juillet, Matthieu Maudet, auteur-illustrateur spécialisé dans la littérature pour enfants, s'expose à la média-

thèque. Partez à la découverte de son univers malicieux où vous ferez la rencontre pleine d'humour de pirates, de loups, et de... chaussettes.

Une lecture de ses albums, un atelier rencontre et une séance de dédicaces sont organisés durant l'été.

Retrouvez toute l'information dans la programmation de Looping encarté dans ce Betton Infos, page 8.

Les rendez-vous

■ Coup de pouce informatique

Besoin d'un soutien en informatique ? La médiathèque vous propose une aide personnalisée de 30 minutes avec l'animateur multimédia. 3€50 la séance, sur rendez-vous.

■ Plein les mirettes

Mercredi 23 juin - 16h : Cécile, 10 ans, déménage. L'intégration n'est pas facile. Lorsqu'un cirque de passage s'installe, Cécile découvre qu'un de leurs animaux est maltraité. Commence alors une cavale pleine de rebondissements. Un voyage initiatique et une incroyable histoire d'amitié...

Durée : 99 mn - À partir de 10 ans - Réservation conseillée.

■ Rimes et Pouces

Jeudi 24 juin - 9h30 et 10h30 & samedi 26 juin - 10h et 11h : « En avant la musique » Histoires et comptines
Pour les 0-3 ans - Sur inscription auprès de la médiathèque.

■ Jeudi de cinéma

Jeudi 24 juin à 15h : C'est l'histoire mystérieuse d'une femme qui a vécu à Saint-Lunaire entre 1950 et 1991...

Film documentaire - Durée : 51 mn.

Les prix littéraires

■ Prix Petite Enfance : lectures des livres

Samedi 5 juin - 10h et 11h : Venez découvrir et écouter les 7 livres du premier prix pour les tout-petits. Lequel sera votre préféré ? Pour les enfants de 1 à 4 ans, sur inscription.

■ Prix Facile à Lire en Bretagne

Organisée en partenariat avec *Livre et Lecture en Bretagne*, la 3^{ème} édition du Prix Facile à Lire se termine bientôt à Betton. Le vote aura lieu le **mercredi 30 juin** à 16h. Toutes les personnes, à partir de 15 ans, peuvent voter pour leur livre préféré ! Il n'est pas obligatoire d'avoir lu tous les livres pour participer. Découvrez le lauréat à l'issue du dépouillement à 17h30 à la médiathèque.

Plus d'infos

Les animations sont gratuites, à l'exception des ateliers informatiques. Les réservations se font au 02 23 27 41 02 ou mediatheque@betton.fr

Horaires d'été (du 6/07 au 28/08) : Mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h / Le samedi de 9h à 13h.

Le médiathèque sera fermée du 3/08 au 7/08.

Retrouvez l'agenda de la médiathèque pour l'été en ligne sur la page facebook @mediathequebetton.fr et mediathequebetton.fr

JEUNESSE

L'été des accueils de loisirs

Que ce soit pour un après-midi, une journée ou toute la semaine... Les accueils de loisirs sont ouverts cet été à tous les enfants à partir de 3 ans.

Dès le 7 juillet, les enfants de 3 à 11 ans seront accueillis, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, à l'accueil de loisirs de La Charonnais et aux Mézières. Les plus grands, quant à eux, profiteront dès le mois de juin, du centre 10-14 et du CAP. Les jeunes bénéficieront d'un programme d'activités à la carte pour leur donner l'envie de partager, d'agir et de créer ensemble. Il y en aura pour tous les goûts !

Tout au long de l'été, les équipes d'animation proposeront des activités sur sites ou à l'extérieur, afin que les enfants passent les meilleures vacances possible. Alors qu'approche le coup d'envoi des actions de l'été, l'équipe d'animation se prépare pour l'ouverture. Activités manuelles, jeux sportifs, barbecues et autres folies estivales... Vivement les vacances !

■ Les inscriptions sont possibles via votre espace citoyens.



Cinéma Le Triskel de nouveau ouvert

Après 6 mois d'arrêt des activités, l'Éveil Triskel et ses bénévoles sont heureux de vous accueillir de nouveau dans la salle du Triskel selon une organisation aménagée.

Le Triskel fait de nouveau son cinéma !

L'allègement des mesures sanitaires a permis une reprise progressive des séances selon l'organisation suivante, avec le port du masque obligatoire :

■ Jusqu'au 6 juin - 65 personnes maximum par séance

Mercredi, jeudi et vendredi : séance à 18h30
Samedi et dimanche : séances à 15h et à 18h

■ Du 9 au 27 juin - 122 personnes maximum par séance

Mercredi, jeudi et vendredi : séance à 20h30
Samedi : séances à 18h et à 21h
Dimanche : séance à 18h

■ Du 30 juin au 11 juillet – Conditions d'accueil normales

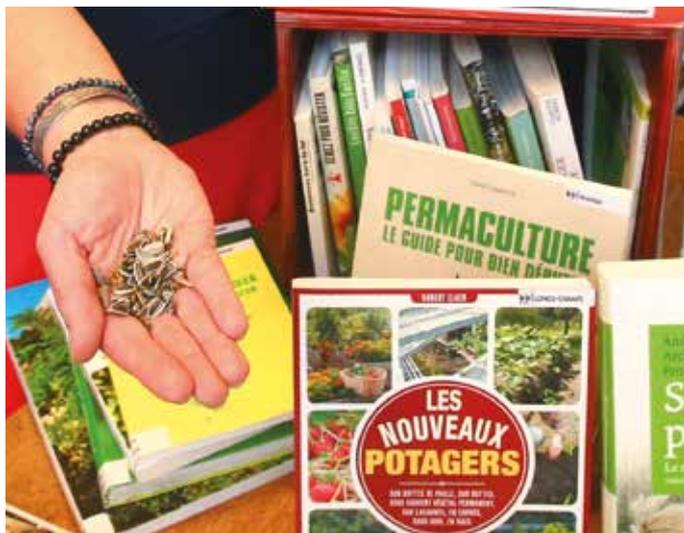
Mercredi, jeudi et vendredi : séance à 20h30
Samedi : séances à 18h et à 21h
Dimanche : séance à 18h

Le cinéma arrêtera sa diffusion pour l'été le dimanche 11 juillet et reprendra le mercredi 25 août.
Programmation disponible en ligne : cinematriskel.free.fr

Tous en SEL

groupement d'entraide et de solidarité

Le principe du SEL, Système d'Échange Local, est basé sur le constat que tout individu possède des compétences, des moyens ou du temps qu'il peut échanger avec les autres sans utiliser d'euros.



Une reprise des activités dès septembre

L'Éveil-Triskel, ce n'est pas que le cinéma ! L'association propose également différentes activités culturelles et de loisirs : gym détente, chorale, yoga, poésie, théâtre... Si vous souhaitez obtenir des informations sur les activités et vous inscrire pour la rentrée de septembre, rendez vous au forum des associations ou adressez, dès à présent, votre demande par mail à eveiltriskel35@gmail.com.

Le saviez-vous ?

Le Cinéma Le Triskel fait partie des derniers cinémas associatifs indépendants entièrement gérés par des bénévoles. Près de 80 personnes se mobilisent pour vous proposer 7 séances par semaine du mercredi au dimanche. #TOUSauCINEMA

L'association bettonnaise, *Tous en SEL*, permet ainsi l'échange de biens, de services ou encore de savoirs. La mise en place d'activités de loisirs et d'ateliers favorisent aussi les rencontres et enrichissent les liens humains entre ses 70 adhérents (ateliers conte, chant, marche, cuisine, finances solidaires, économies d'énergie...).

Le SEL et le jardin

Spécialement créée pour les jardiniers en herbe, la Grainothèque, le *Grain du SEL*, est un projet porté par l'association, en partenariat avec la médiathèque de Betton, qui consiste à troquer des graines de fleurs, de fruits, de légumes ou d'herbes aromatiques non hybrides. Le concept est simple, chacun dépose et récupère des graines qu'il souhaite replanter pour un jardin et/ou un potager durable et naturel. Avec le SEL, il est aussi possible de partager ses plants, son matériel pour jardiner ou encore son huile de coude pour s'entraider !

Du côté des rendez-vous, l'association organise des visites de jardins le **dimanche 13 juin** et une rencontre autour du sol vivant au mois de septembre.

■ Retrouvez les actualités de l'association sur le site : tousensel-betton.fr

Dojo bettonnais, une saison en ippon distanciée

Sport de contact, la pratique du judo au sein du dojo bettonnais a dû s'adapter aux nombreux protocoles sanitaires du gouvernement comme de la Fédération Française.

Les entraînements se sont successivement déroulés au dojo, selon un protocole de distanciation et d'hygiène rigoureux, puis en visio et enfin à l'extérieur, sur le complexe sportif des Omblais. Ces moments ont permis à de nombreux jeunes adhérents de poursuivre leur pratique au sein du club tout au long de l'année.

Ces entraînements d'un genre nouveau, se sont tenus grâce à l'implication et à l'inventivité du professeur Sammy Rouyer, ceinture noire 4ème dan, et à l'aide des bénévoles.

Le bureau du dojo vous invite à la prochaine saison. Hajime !



Relais Services poursuit ses activités

L'association Relais Services poursuit ses activités. Ainsi, les services déchets verts, transport'âge, bricol'âge, et le service amitié sont en activité dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières. Pour transport'âge, par exemple, les personnes sont transportées à l'arrière des véhicules et le port du masque est naturellement obligatoire. Quant au Relais Atout'âge et à l'atelier lecture, ils s'organisent, en accord avec les annonces gouvernementales, pour une reprise partielle ou totale de leurs activités.

■ Relais Services - 34 avenue d'Armorique - 02 99 55 82 82
relaiservices@gmail.com - www.servicesproximitebetton.fr

ACSE 175 entretient votre jardin

Le soleil est là et votre jardin à besoin d'un entretien de printemps (taille des haies et des arbustes, tonte de pelouse, désherbage, nettoyage de terrasse...). Vous avez envie d'en profiter mais pas le temps de l'entretenir ? Depuis 28 ans, l'association ACSE 175 met à disposition une personne expérimentée auprès de particuliers de manière ponctuelle ou régulière pour l'entretien des jardins.

■ Informations et contact : 02 99 55 79 80 ou par mail à accueil@acse175.fr.

Yoga inscriptions

L'association ADP Yoga propose 9 cours adultes, tous niveaux, en journée et en soirée.

Progression tout au long de l'année. Inscription possible, du 1^{er} au 15 juillet, par retour du dossier d'inscription ou le 4 septembre à l'occasion du forum des associations.

■ Renseignements : <https://adpyogabetton.wordpress.com>.

Concert-hommage de La Ménestraudie

La Ménestraudie, ensemble spécialisé dans l'interprétation de musiques de la Renaissance issu de l'École de Musique de Betton, propose un concert en hommage à Josquin Des Prés, grand maître de la Renaissance franco-flamande surnommé en son temps « le prince de la musique ». Pour l'occasion, vingt chanteuses et chanteurs et huit instrumentistes (flûtes, harpe, violes) se produiront le samedi 10 juillet à 20h30, en l'Église de Betton.

Ateliers et Cours de langues

Dès la rentrée, le Comité de Jumelage de Betton propose des cours multinationaux d'anglais, d'espagnol, de polonais et d'italien pour adultes ainsi que des ateliers ludiques en anglais pour les jeunes de la maternelle au collège.

■ Renseignements et pré-inscriptions à : cjbettonlangues@gmail.com ou 06 95 61 51 99.

Handball portes ouvertes

Le CSB handball, club labellisé Or par la Fédération française de handball pour son école de hand, organise sa journée porte ouverte le samedi 12 juin, de 14h à 17h, au complexe sportif des Omblais. L'occasion de découvrir de nouvelles activités pour la rentrée. Au programme : des séances de babyhand et de handfit, des ateliers pour rencontrer les éducateurs et l'organisation d'un mini match de hand à 4, ouvert à tous.

■ Plus d'infos : csbettonhandball.com

Pierre Hedan à la conquête du Pôle Sud

Jeune Bettonnais et apprenti-ingénieur de 23 ans, Pierre Hedan est un passionné de voyages et d'expéditions. Issu d'une famille de sportifs, ce sont ses parents qui, très jeune, lui ont transmis la curiosité et le goût de l'effort.

« J'aime me dépasser et atteindre mes objectifs » raconte-t-il. Après le Bac, en parallèle de ses études, il s'engage comme réserviste dans l'armée de Terre. Il y apprend la confiance et acquiert de nouvelles connaissances. Ces années marquent également la naissance de sa passion pour l'alpinisme. Il gravit le Mont-Blanc et entreprend l'ascension du Kilimandjaro.

« Gaston Rebuffat disait que l'alpiniste est un Homme qui conduit son corps, là où, un jour ses yeux ont regardé. Cette phrase m'inspire. Je veux partir vivre des histoires incroyables, aller au nord, au sud, gravir des montagnes », explique le jeune homme, alors que le Pôle Sud devient de plus en plus une obsession.

« Mes projets ont grandi avec moi, de mon premier sac de randonnée à mon matériel professionnel maintenant ».

Devenu aspirant guide polaire, il ambitionne aujourd'hui à travers l'expédition POLHEIM, d'atteindre le Pôle Sud en autonomie, seul et sans assistance depuis les côtes de l'Antarctique. Une aventure d'environ 50 jours dans le grand continent blanc afin de devenir l'Homme le plus jeune à avoir atteint cette position dans ces conditions.



Un conseil pour la route : « Soyez courageux et sortez de votre zone de confort. N'ayez pas peur d'essayer, d'échouer et de tenter de réaliser vos rêves. Simplement, n'ayez pas peur de vivre ! »

■ Pour suivre et soutenir Pierre Hedan dans son aventure : Facebook : @ExpeditionPolheim / Instagram : expedition_polheim

Les jeunes s'engagent avec Défi !

Engagée dans la formation des instituteurs ainsi qu'au mieux-être des élèves au Togo, au Bénin, en Haïti et à Madagascar, Défi, l'ONG bettonnaise, suscite depuis 32 ans, l'intérêt de jeunes étudiants, lycéens et collégiens en stage ou service civique, curieux de découvrir le fonctionnement du monde associatif au sein d'une équipe investie et passionnée.



Cette année, ce sont Marjorie, Pierre, Lucas, Emma, Enora, Riwal (et bientôt Iris) qui ont souhaité s'investir pour une mission solidaire au sein de l'ONG, attirés par les valeurs, le dynamisme et la bienveillance de son équipe. Mêlant cohésion, gestion de projets et communication digitale, un séjour au cœur de l'association permet de servir une noble cause, de s'engager pour le bien d'autrui et de ressortir grandi et fort de ces nouvelles expériences.

« L'éducation est la clé du développement, elle forge les jeunes citoyens de demain, ceux-là mêmes qui sont l'avenir de nos sociétés. C'est pourquoi il est important de sensibiliser les jeunes bénéficiant de l'accès à l'éducation et à l'information pour qu'ils se mobilisent ». Rapporte la directrice de l'association Hanta Rakotondramavo. Défi, s'y engage pleinement !

■ Rejoignez-nous, Engagez-vous ! Plus d'infos auprès de l'ONG Défi au 02 99 55 37 59 et sur <https://www.ongdefi.org/>

Éclairage public :

la ville expérimente l'extinction estivale

Dans un souci de respect de l'environnement, de limitation de la pollution lumineuse et d'optimisation des dépenses publiques, la Ville expérimente cet été l'extinction totale de l'éclairage public sur la période du lundi 7 juin au vendredi 13 août.

Toutefois, dans les secteurs de centralité ou sur les artères principales de la Ville (avenue d'Armorique et rue de Rennes), l'éclairage sera maintenu les vendredis et samedis jusqu'à 1h et repris à 6h (donc extinction entre 1h et 6h).

S'agissant d'une expérimentation, il sera proposé aux habitants de nous faire part de leur avis sur cette période test, en répondant au sondage en ligne sur le site [betton.fr](http://www.betton.fr) rubrique Actualités.

■ Pour en savoir plus sur les actions d'économie d'énergies, mises en oeuvre par la Ville, rendez-vous sur www.betton.fr, rubrique Environnement/Économies d'énergies.



Sols argileux : une cartographie

d'exposition au phénomène

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) réalise une campagne de terrain dans vingt communes de la métropole rennaise, pour produire une carte de précision sur le retrait-gonflement des argiles.

Les terrains argileux superficiels peuvent voir leur volume varier à la suite d'une modification de leur teneur en eau, en lien avec les conditions météorologiques. Ils se « rétractent » lors des périodes de sécheresse (phénomène de « retrait ») et gonflent au retour des pluies lorsqu'ils sont de nouveau

hydratés (phénomène de « gonflement »). Ces variations sont lentes, mais elles peuvent atteindre une amplitude assez importante pour endommager les bâtiments localisés sur ces terrains.

Le phénomène de retrait-gonflement des argiles engendre chaque année des dégâts, indemnisables au titre des catastrophes naturelles et concerne principalement les maisons individuelles.

En Ile-et-Vilaine, la majorité du département de la surface départementale est exposée à ce phénomène, à des niveaux faibles. Afin d'obtenir des données précises sur la nature des sols, une équipe de géophysiciens et de géologues du BRGM sillonne, jusqu'à la mi-juin, certains secteurs de la commune. Les données recueillies permettront de réaliser une carte précise de l'aléa retrait-gonflement des argiles, et ainsi de mieux protéger les secteurs qui pourraient être concernés et qui ne sont pas identifiés à ce jour. Elles permettront dans un même temps de libérer de certaines contraintes constructives dans des secteurs placés de manière injustifiée en aléas moyen ou fort.

■ Plus d'infos : BRGM - Service géologique national. www.brgm.fr



Fentes de dessiccation dans l'argile.

Propreté urbaine : l'affaire de tous !

Une ville avec des rues propres est une ville agréable à vivre. La garder propre est une des missions de la municipalité, mais c'est aussi une responsabilité partagée. Le service Propreté publique s'emploie jour après jour à rendre la ville agréable pour tous. Cependant, malgré les moyens déployés, garder l'espace public propre est un véritable défi : encombrants, cartons, papiers, emballages plastiques, canettes, urines et mégots ternissent notre environnement. Par de petits gestes simples, vous maintenez la propreté de la ville. Les agents de la propreté nettoient derrière nous, évitons de salir derrière eux !



EXPRESSION DE L'OPPOSITION



Le loup et l'agneau



Nous faisons face à une majorité qui réduit jour après jour ses ambitions écologiques et démocratiques. Elle agit en trompe-l'œil donnant l'illusion de réalisations exemplaires, *nous l'allons montrer tout à l'heure*.

La majorité nous propose une politique du moindre mal. En pleine urgence écologique, les projets de méthaniseur se multiplient, posent questions (économie, ressource en fourrage, environnement, santé, sécurité). La majorité applaudit des deux mains le projet prévu sur Betton, *sans autre forme de procès* : pour eux un projet 100 % gagnant. Pourtant, la méthanisation n'est pas uniquement un projet d'exploitant agricole pour valoriser les déchets en disposant de ressources financières supplémentaires : une part des cultures agricoles doit être utilisée pour produire ce gaz et non nourrir les populations. Un moindre mal nous dit-on, avant c'était du colza ! Madame La Maire refuse un débat autour de ces projets. Elle nous explique que cette réalisation s'inscrit parfaitement dans leurs engagements auprès de l'association environnementale les coquelicots : chacun appréciera !



Un nouveau projet immobilier attire notre attention. Lors de la commission aménagement du territoire d'avril, on nous propose la vente d'un espace vert pour créer une micro-crèche privée en bas de l'avenue de l'Europe (voir photo ci-contre). Un projet de bétonisation d'environ 850 m² (150 euros le m²) avec quatre appartements à l'étage ! Ce terrain communal est un lieu de vie utilisé de multiples façons par les riverains, non consultés ! Nous souhaitons qu'ils soient informés avant toute décision.

La majorité détériore les services rendus à la population. Ils suppriment la halte-garderie qui proposait un système alternatif de garde des plus jeunes enfants (jusqu'à 13 enfants) au profit d'un projet de **micro-crèche municipale** de 10 places (bientôt 12).

La mixité sociale, richesse de notre commune, doit aller de pair avec une large création de places d'accueil, un soutien aux assistantes maternelles. Il faut consulter les acteurs concernés en réactivant la commission extra-municipale petite enfance.

La majorité veut communiquer, on voudrait les voir agir. Lors d'une **commission finances**, le conseiller municipal délégué a présenté un pur produit de la haute administration : « **le budget vert** ». Il aura ainsi la part belle pour donner une note « verte » à son budget. Nul doute que le score va augmenter au fil des ans sans nécessiter pour cela un euro de budget (voir notre article de mai) ! Le même soir, certains élus de la majorité ont indiqué clairement vouloir être informés en amont du contenu des propositions soumises. *Que votre majesté ne se mette pas en colère*, mais le bureau municipal ne discute même plus avec les conseillers ! Comment envisager qu'ils gouvernent avec la population bettonnaise ? Dans tout ceci, où déceler une politique écologique et de gauche audacieuse ? Ce n'est qu'un remix d'une politique passée. Si ce n'est toi, *c'est donc ton frère*.

Si vous souhaitez nous contacter, **ne passez pas par les formulaires du site de la mairie**, La Maire impose que les emails envoyés par ce biais ne soient pas concernés par le secret de la correspondance ! Écrivez-nous à bettonresponsableetsolidaire@mailo.com, *la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure*. **Les 20 et 27 juin... Je vote !**

Naissances

Yanis El Ouardi
Le 5 avril 2021

Milo Caro Perquis
Le 13 avril 2021

Gabin Le Broc
Le 18 avril 2021

Brésais Schmitt Vadoche
Le 29 avril 2021

Pio Lequinio Azzis
Le 29 avril 2021

Jeanne Bourgneuf
Le 4 mai 2021

Ethan Chevreuil
Le 4 mai 2021

Audren Pierre Caron
Le 5 mai 2021

Décès

Lucien Fontaine
97 ans
Le 2 mars 2021

Maurice Prugnaud
94 ans
Le 7 avril 2021

Jean Mansencal
91 ans
Le 11 avril 2021

Claude Jacques
76 ans
Le 16 avril 2021

Jeannine Gérard née Mainguy
84 ans
Le 18 avril 2021

Ange Briand
93 ans
Le 21 avril 2021

Guy Fontaine
84 ans
Le 30 avril 2021

Dominique Gallet
63 ans
Le 7 mai 2021

Pierre Legavre
82 ans
Le 9 mai 2021

PERMANENCES - INFORMATIONS SOCIALES

Assistants Sociaux

Permanences, sur rendez-vous, les **mardis et jeudis après-midi** au CCAS-Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77.

Assistants Maternels

Si vous recherchez un.e assistant.e maternel.le dans la commune de Betton, vous pouvez **contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au 02 99 55 33 45** ou par courriel à repam@betton.fr ou consulter la liste sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. www.assistantsmaternels35.fr

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre local d'information et de coordination

Le « CLIC de l'Ille et de l'Illet » s'adresse aux personnes âgées et

handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et leur accès aux droits. Les permanences ont lieu deux fois par mois : le **2^{ème} mardi après-midi du mois au PAE et le 3^{ème} vendredi après-midi à l'EH-PAD**. Rendez-vous auprès du CLIC au 02 23 37 13 99. CLIC Ille et Illet : 1 place du Marché, 35250 Saint-Aubin d'Aubigné : contact@clic-ille-illet.fr www.clic-ille-illet.fr

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

Service de médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale. Contact : **02 23 48 25 67** mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr info : udaf35.fr/mediation-familiale

Info Sociale en ligne

Service d'écoute et d'information et d'orientation dans les domaines de l'emploi, de la famille, de la santé, de la justice, du logement, de la citoyenneté et de l'éducation. **Du lundi au vendredi de 9h à 18h**, isl@ille-et-vilaine.fr, 0 800 95 35 45 (numéro vert - appel gratuit), www.info-sociale35.fr

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations pédiatriques, sur rendez-vous, le **1^{er} lundi matin** et le **3^{ème} vendredi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les mardis de 14h à 16h30**, sur rendez-vous. Elles ont lieu 5 rue de la Rabine à Betton. Prise de rendez-vous au 02 99 02 37 63.

Un portail sur les services de proximité

Relais Service, en collaboration avec

l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, SANTÉ NORD et le Club de l'Amitié, propose un portail d'informations en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **www.servicessproximitebetton.fr**

Addictions Alcool Vie Libre

L'association apporte aide et soutien en cas d'addiction à l'alcool. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h**. www.vielibre.org

Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes en difficultés avec l'alcool et venant en soutien à leur entourage. Réunions les **1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

La Plume

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les permanences de La Plume se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, le **jeudi matin SUR RENDEZ-VOUS** au 02 99 55 10 10.

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie :

63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers

Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

Sage-femme libérale :

Mmes Hupel : 02 23 27 48 82
Mme Perussault : 02 23 27 48 82
Mme Renault : 02 99 37 56 81

Infirmiers : M. Alleno, Mmes Fonteneau et Lebrun : 02 99 55 87 48
Mmes Beurier, Danlos, Riot et Rocher : 02 99 55 90 88

MM. Perrin et Malle : 06 59 10 05 72
MM. Blanchet-Gorce et Simon : 06 07 23 92 80, 06 88 56 89 85
M. Biet : 06 66 66 10 07

Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**

Ambulances :

Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80

Violences Femmes Info

3919
Transport de malade assis :
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46

ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74
Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71

Conciergerie :

Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

ENVIRONNEMENT

Horaires de la déchèterie

Lundi : 9h-12h / 14h-18h

Mardi : 9h-12h / 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-18h

NOUVELLE OUVERTURE

Le Bistrot - 14 rue des tisserands

Ouverture le 9 juin

Du lundi au vendredi de 11h30 à 15h

Plat du jour sur place ou à emporter, salade, dessert maison

Les mercredis, jeudis et vendredis de 17h à 23h

planche, bières artisanales, vin et soft.



Comméoration du 8 mai 1945

Une cérémonie solennelle en comité restreint à Betton pour partager ce moment de souvenir, d'hommage et d'émotion.



Terra Libra - Prix de l'Innovation sociale

L'entreprise bettonnaise de produits d'épicerie et de boissons issus du commerce équitable et du bio-local et son représentant Thomas Burel (2^{ème} en partant de la droite), ont reçu le prix de l'Innovation sociale à l'occasion de la 35^{ème} cérémonie des Oscars d'Ille-et-Vilaine qui présentait les entreprises les plus performantes du département, mais également celles à suivre pour ces prochaines années.



Forum Jeunesse

Mercredi 19 mai dernier, la jeunesse bettonnaise était au rendez-vous pour faire le plein d'infos sur les bons plans et petits boulots !



Betton au palmarès des villes où il fait bon vivre !

Jugée sur près de 180 critères objectifs établis par l'association « Villes et villages où il fait bon vivre », Betton termine la course à la 7^{ème} position du classement départemental sur les 333 communes moyennes interrogées et à la 352^{ème} sur 34 837 communes de France. Qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs et solidarité, le palmarès souligne le rayonnement et le charme de la ville.



Changement d'adresse pour l'ESAT de Betton

Les locataires de l'ESAT Utopi Betton situé impasse du Halage depuis 35 ans, ont fait leurs cartons direction Cesson-Sévigné pour s'installer dans le nouveau bâtiment commun du quartier Via Silva, 2 B rue des Landes de Vaux.

Retrouvez l'actualité de l'ESAT sur Facebook @produit.en.utopi